

La médiation politique comme cadre d'analyse de l'évolution des pratiques de communication au sein de l'espace public local

Article inédit. Mis en ligne le 21 décembre 2010.

Simon Gadras

Simon Gadras est Docteur en Sciences de l'information et de la communication et ATER à l'UFR des Sciences de la communication de l'Université Stendhal-Grenoble 3. Son travail doctoral, mené sous la direction d'Isabelle Pailliant, s'intéresse aux mutations de l'espace public local aux prises avec les pratiques et les stratégies des acteurs de la communication politique dans le cadre du développement des TIC, à travers le prisme des blogs.

Plan

Introduction

Trois approches de la médiation

Analyser les évolutions de la médiation politique locale à travers l'usage des blogs

Politiques, journalistes et citoyens : de l'évolution de la médiation politique locale

Conclusion

Références bibliographiques

Résumé

Cet article s'intéresse à la façon dont la notion de médiation politique peut-être mobilisée pour analyser l'évolution des pratiques des acteurs de la communication politique locale. Elle s'appuie sur certains éléments du travail de recherche effectué dans le cadre de notre thèse de doctorat. Appliquée au cas de la communication politique locale, la notion de médiation permet de construire une perspective de recherche saisissant conjointement les dimensions techniques et stratégiques des pratiques de communication politique. La médiation politique constitue également un enjeu pour les acteurs de l'espace public local. Ces derniers adaptent leurs pratiques pour construire ou renforcer la légitimité de leur rôle de médiateur, tout en cherchant à maîtriser les processus de mise en visibilité au sein de l'espace public local.

Abstract

This article examines the idea of how political mediation can be used to analyze the changing practices of communication in local politics. The article relies on the research conducted as part of my thesis. Applied to the case of local political communication, the concept of mediation allows you to build a research program bringing together the technical and strategic practices of political communication. Mediation is also a political challenge for the various participants in the local public sphere. They will tailor their practices to build or strengthen their legitimacy as mediators, as well as trying to gain greater public exposure.

Resumen

Este artículo examina cómo el concepto de mediación política puede ser movilizado para analizar las prácticas cambiantes de agentes de la comunicación política local. Se basa en ciertos elementos de la investigación llevada a cabo como parte de nuestra tesis. Aplicado al

caso de la comunicación política local, el concepto de mediación le permite construir una perspectiva de investigación cogiendo en el mismo tiempo las dimensiones técnicas y estratégicas de la comunicación política. La mediación es también un reto político para los actores en el espacio público local. Ellos adaptan sus prácticas para construir o reforzar la legitimidad de su papel como mediador, mientras que tratan de dominar el proceso de visibilidad entre el espacio público local.

INTRODUCTION

En introduction d'un article sur la place de la notion de médiation dans la recherche en communication, Jean Davallon (2003) rappelle l'utilisation abondante de ce terme dans de nombreux domaines, académiques ou autres. Le propos de ce texte s'efforce de questionner cette notion pour en déterminer la richesse concernant un objet spécifique : les processus de communication au sein de l'espace public. Le développement quantitatif de l'usage des Tic dans différentes pratiques liées à la vie publique locale (démocratie participative, communication politique, e-administration, politiques publiques) invite à renouveler l'analyse de la dimension locale de l'espace public. La question que nous posons ici est celle de l'évolution des pratiques de communication dans le cadre de la médiation politique locale. En tant que dimension de la construction des formes de sociabilités et de la définition des cadres de la vie publique dans les territoires, la médiation politique locale offre un regard renouvelé sur les processus de communication. Nous émettons deux hypothèses. Premièrement, la participation, historique ou plus récente, d'acteurs sociaux à la médiation politique appuie leur recherche de légitimité en tant que médiateurs. Deuxièmement, cette participation est cadrée par des stratégies de publicisation des pratiques de médiation. Les supports relativement nouveaux que sont les blogs constituent un exemple parlant de ces phénomènes. Ils ne peuvent cependant être séparés de l'ensemble des supports et des pratiques de communication des acteurs de la vie publique locale. Pour observer, tout en les liants, pratiques et discours des acteurs, ce travail se fonde sur un corpus de six entretiens semi-directifs avec les principaux acteurs de la médiation politique sur un territoire donné : l'agglomération grenobloise. Les acteurs interrogés sont des responsables politiques auteurs de blogs, des journalistes et des auteurs de blogs « citoyens ». Ces entretiens, d'une durée moyenne de 75 minutes, ont été réalisés entre janvier et mars 2009 auprès de ces trois catégories d'acteurs. Après avoir présenté les principales conceptions de la médiation, et leur application à la politique locale, ce texte montre comment une approche par la médiation permet de dépasser la question de la médiatisation de la communication politique. Dès lors, les deux hypothèses pourront être confrontées à l'analyse du corpus pour examiner les pratiques de communication dans les territoires.

TROIS APPROCHES DE LA MEDIATION

La médiation est un lien entre l'individu et le collectif, une « relation du sujet à autrui » (Caune, 1999a, p. 1). Mais la réduction de la médiation à une notion générique — un lien — en occulte la triple dimension : elle regroupe à la fois des pratiques sociales, une conceptualisation théorique et un concept opératoire. Dans sa première acception, la médiation est donc un ensemble de pratiques, qui se développent dans des domaines institutionnels différents. Elle laisse une place prépondérante aux médiateurs, présents au sein de nombreuses organisations. De nombreux travaux en Sic se sont intéressés à différentes catégories de ces médiateurs (par exemple Dufrêne et Gellereau, 2003 ou

Bernier et Romeyer, 2006). On trouve aussi des travaux qui évoquent le rôle des médiateurs au sein des territoires (Lefebvre et Nonjon, 2003 ou Wojcik, 2005 et 2008). Le constat de la « multiplication des médiateurs » (Beaud, 1985, p. 74), plus de vingt ans après, « se vérifie donc, mais sous des formes qui n'étaient guère prévisibles » (Miège, 2008, p. 129-130).

Le second type d'approche de la médiation consiste en une posture théorique relativement propre aux Sic (Davallon, 2003, p. 44). Pour Jean Caune, ce positionnement transforme « cette notion de sens commun en un instrument de pensée, c'est-à-dire un concept » (1999a, p. 2). La médiation comme concept prend la forme d'un triptyque qui insiste sur la relation entre ses éléments : un sujet et son « intentionnalité » de la relation ; un support symbolique ; un cadre « physique et social » de l'interprétation (Caune, 1999b, p. 210). Au sein de ces trois composantes, le processus de médiation s'établit dans la relation entre le sujet et le cadre d'énonciation, mais « cet univers ne peut se comprendre qu'avec l'apport des deux [autres] relations » (Thonon, 2003, p. 13). Bernard Lamizet propose un autre concept de médiation, qui complète le précédent : « on peut le définir comme une dialectique entre les deux dimensions de notre expérience : la dimension singulière de notre expérience propre, et la dimension collective de l'existence » (Lamizet, 1998, p. 113). Cet auteur lie très fortement la médiation politique à la construction commune de sens et de représentations du réel : le politique « est la médiation par laquelle les hommes s'approprient le réel pour en faire un élément de sens et de représentation » (*Ibid.*, p. 45). Il complète sa définition en y incluant les stratégies des acteurs : « l'existence des stratégies de représentations mises en œuvre par les acteurs de la sociabilité est aussi ancienne que les espaces publics dans lesquels ces stratégies s'inscrivent : en fait, c'est même sur ces stratégies que repose la consistance de l'espace public, dans sa dimension à la fois politique, symbolique et institutionnelle » (*Ibid.*, p. 263). En effet, la médiation politique ne peut être considérée qu'au sein de l'espace public. Les différentes théorisations de la médiation nous engagent donc à considérer les relations entre individualités, représentations et sociabilités.

La troisième acception de la médiation se retrouve particulièrement dans les travaux sur la médiation culturelle qui étudient les « actions d'accompagnement et la construction de dispositifs d'interprétation des œuvres pour des publics, l'espace de production d'objets culturels et de langages qui produisent du sens et des liens » (Gellereau, 2006, p. 28). La médiation est considérée ici comme un concept opératoire, appliqué à l'étude de plusieurs champs sociaux. Par exemple, le questionnement sur la médiation pédagogique interroge notamment la place des dispositifs techniques entre le formateur et l'apprenant, et permet d'éviter le seul prisme de la médiatisation (Peraya, 1999). D'autres recherchent analysent la place de la technique dans les usages. Elles montrent l'importance de ne pas négliger la médiation sociale (Jouët, 1993). Ces travaux proposent une problématique de la double médiation : « la médiation est à la fois technique car l'outil utilisé structure la pratique mais la médiation est aussi sociale car les mobiles, les formes d'usage et le sens accordé à la pratique se ressource dans le corps social. » (Jouët, 2000, p. 497). Le point commun des recherches sur ces différents domaines réside dans le pouvoir de transformation de la médiation (Davallon, 2003).

Ces trois approches de la médiation (la médiation comme pratique sociale, théorie fondatrice et concept opératoire) ne peuvent être considérées de façons distinctes les unes des autres. Leur présentation successive a pour but d'en établir la complémentarité, de construire la médiation politique locale en tant qu'objet scientifique, pour cadrer l'approche de notre objet de recherche qui « se trouve ainsi à mi-chemin entre d'un côté les objets concrets qui appartiennent au champ d'observation et, de l'autre côté, les

représentations explicatives du réel déjà existantes ou visées (qui relèvent, quant à elles, de l'objet scientifique) » (Davallon, 2004, p. 33). Dans la suite de cet article, nous emploierons le terme de médiation pour désigner soit l'un de ses trois aspects (des pratiques, un cadre théorique ou un concept opératoire), soit un assemblage de deux, voire des trois. Ce qui pourrait apparaître comme un amalgame dangereux permet d'éviter de distinguer, et donc d'écarter, certains aspects de ce riche paradigme. Antoine Hennion le remarque : « je préfère ce danger (celui d'une prolifération ou d'une ambiguïté trop forte) à toute tentative inverse » (Thonon, 2003, p. 31).

Les acteurs de la médiation politique locale

La médiation politique constitue une forme particulière de médiation « rendant possible une forme sociale de la spéculativité à partir de laquelle les acteurs sociaux se constitueraient comme sujet » (Lamizet, 1998, p. 53). Cette conception fait intervenir deux dimensions principales. D'abord, elle accorde une place essentielle aux acteurs sociaux puisque la médiation participe de leur construction identitaire. Au niveau local et dans le champ politique, ces acteurs sont pour l'essentiel les élus des différentes collectivités locales, les prétendants à l'élection et les membres des sections locales des partis politiques. Ensuite, par la place qu'elle accorde à la constitution du « sujet », la médiation politique glisse vers la question de la citoyenneté et de son appropriation par les acteurs sociaux. Ce questionnement possède, à son tour, deux dimensions. Premièrement, l'appropriation de la citoyenneté par les acteurs de l'espace politique ne peut se faire « qu'à partir du moment où elle est engagée dans (...) une logique de la communication et de la signification » (*Ibid.*). Les journalistes, en ce qu'ils participent à la « construction sociale de la réalité » (Neveu, 2009, p. 84), constituent donc une autre catégorie d'acteurs sociaux de la médiation politique locale. Deuxièmement, en introduisant la notion de citoyenneté et de sujet, la médiation politique invite à élargir le champ d'analyse en ne se contentant pas des acteurs traditionnels de la vie publique, évoqués ci-dessus. Les individus, à travers leur participation à la vie publique, contribuent à cette constitution sociale du sujet politique. À l'échelon local à nouveau, on retrouve des exemples d'individus prenant part à la vie politique et publique locale. Ils utilisent des dispositifs de différentes natures et de différentes formes pour produire et exprimer des discours sur la vie publique. Les blogs en constituent un exemple intéressant, notamment car il en existe dont les auteurs revendiquent leur citoyenneté comme marqueur. Les thématiques traitées sur les blogs en général sont très variées. Le fait que certains auteurs revendiquent avant tout un statut de citoyen permet cependant de les distinguer. Bien que les contenus qu'ils produisent ne peuvent pas nécessairement être qualifiés de plus politiques que ceux d'autres blogs locaux, les pratiques de ces blogueurs les rendent « acteurs de la diffusion d'information » (Le Cam, 2003, p. 24) et de la vie publique locale. Ils participent donc à la médiation politique locale.

La confrontation d'un dispositif, le blog, et des pratiques des acteurs de la médiation politique locale permet de prendre en compte conjointement « l'irréductible matérialité des supports » de communication et la rationalité « stratégique » (Wojcik, 2008) des acteurs. Le regard sur la médiation permet ainsi d'observer l'adaptation des pratiques de ces acteurs aux évolutions conjointes de la technique et du social. Il permet aussi d'éviter le prisme de la seule analyse des médias, qui risquerait d'écarter un nombre important de procès à l'œuvre dans l'espace public local.

ANALYSER LES ÉVOLUTIONS DE LA MÉDIATION POLITIQUE LOCALE À TRAVERS L'USAGE DES BLOGS

Les acteurs clefs qui interagissent autour de la médiation politique locale — personnalités politiques et journalistes — se sont saisi, chacun à leur manière, des dispositifs techniques que constituent les blogs. Parallèlement, ils ont fait face à l'apparition d'un nouveau type d'acteurs, ceux qui se qualifient de « blogueurs citoyens ». Mais l'analyse de ces phénomènes sous le seul angle des pratiques de communication politique pose des limites que la médiation politique permet de dépasser.

Au-delà de la communication politique : les blogs au sein de la médiation politique locale

Limiter l'analyse des évolutions des blogs à la communication politique en tant que telle pose plusieurs problèmes. Sur un plan épistémologique, Philippe Breton estime que ce type d'analyse : « s'arrête peut-être, en amont, à l'étape de la mise en forme et (...) rien ne peut s'y dire sur la production de la parole politique en tant que telle » (1995, p. 326). C'est pour cette raison qu'il prône la distinction entre médiation et médiatisation, pour éviter le risque de limiter l'analyse au filtrage du discours politique lié à la technique. Il rejoint ici Bernard Miège qui, à la suite de Paul Beaud, plaide pour une analyse conjointe des médias, des médiations et des médiateurs (Miège, 2008). Les Tic, qui participent à chacune de ces trois composantes, apparaissent dans bien des discours comme des outils permettant un renouvellement de la démocratie (Vedel, 2003, p. 82-84). Ces postulats sont remis en cause par la problématique de la « double médiation » (Jouët, 2000, p. 497), qui écarte une telle prégnance unilatérale de la technique. L'approche communicationnelle souligne de plus « l'intrication complexe entre les formes de l'échange communicationnel et les rapports de pouvoir qui se tissent entre les parties prenantes » (Monnoyer-Smith, 2007, p. 76). Ces liens forts entre les procès communicationnels et les relations de pouvoir, particulièrement en ce qui concerne la politique, doivent être analysés à la lumière des pratiques de l'ensemble des acteurs de la médiation politique locale. « C'est au sein d'un agencement spécifique de ces différents éléments qu'émergent des relations de pouvoir, du sens, et des pratiques, et tout réagencement est susceptible de produire de nouvelles relations de pouvoir, de nouvelles pratiques, et de nouvelles productions symboliques, bref : de nouvelles médiations » (Bonaccorsi et Julliard, 2009, p. 8). Ces deux auteurs nous invitent à considérer les interactions entre les différentes composantes de la médiation politique pour en distinguer les éventuelles mutations. Ceci ne peut être fait qu'en confrontant les pratiques et les discours des acteurs traditionnels de la médiation (journalistes, mais aussi politiques), et en intégrant à cette confrontation les nouveaux supports (les blogs) et les nouveaux acteurs qui y prennent part (les autoproclamés blogueurs citoyens). La juxtaposition de ces différents types de supports pose problème et nous enjoint à redéfinir les blogs politiques.

Pour une typologie des blogs politique : les blogs locaux à caractère politique

Le blog politique est un « carnet de bord en ligne proposant un point de vue sur la vie de la Cité. Ce point de vue peut être individuel ou collectif, mais il est donné en réaction à des événements » (Greffet, 2005, p. 5). Cette description permet de résoudre — partiellement — le problème de l'agrégation de différents types de blogs. En effet il existe, autant au niveau national étudié par Fabienne Greffet qu'à l'échelon local, des blogs tenus par des responsables politiques d'horizons différents : députés, maires, membres de conseils municipaux, généraux ou régionaux, responsables de partis politiques, etc. Nous intégrons aussi à cette recherche les blogs tenus par de « simples citoyens ». Le point commun entre

ces différentes catégories réside donc dans l'expression d'un point de vue sur la vie politique et publique. Les blogueurs rencontrés au cours de nos entretiens témoignent d'objectifs différents et, surtout, hétérogènes, loin du simple point de vue de différents observateurs. Les blogs politiques s'apparentent donc surtout à un espace de production de discours sur la vie de la Cité. Dès lors, nous écartons l'appellation blogs politiques, qui reste associée aux blogs tenus par les personnalités politiques et présume du caractère politique du contenu, comme de celui de l'auteur du blog. Nous lui préférons la terminologie de blogs locaux à caractère politique (BLCP) qui distingue ces blogs par leurs visées géographiques et thématiques locales, ainsi que par l'aspect politique de leurs contenus. Les BLCP regroupent donc deux catégories de supports : ceux d'élus, de candidats à l'élection ou de membre d'un parti ; et ceux de « citoyens ». Reprendre cette dernière appellation reviendrait à offrir *a priori* aux auteurs de ces blogs un statut socialement connoté (le citoyen). Nous lui préférons le terme de blog politique indépendant (BPI) qui, bien qu'il soit lui aussi socialement connoté (« l'indépendance » des journalistes), présente l'avantage de mettre en avant les deux marqueurs essentiels de ces blogs : le caractère politique de leurs contenus et la non-appartenance de leurs auteurs aux institutions politiques. Il s'agit donc bien là d'une indépendance de statut vis-à-vis des collectivités et des partis, pas forcément d'une indépendance idéologique.

Éviter le prisme de la fin des médiateurs

Les premières observations des velléités du personnel politique et des acteurs classiques de la médiation politique locale d'utiliser les TIC peuvent aboutir à des conclusions hâtives. Bernard Miège évoque ce risque : « alors même que les développements techniques conduisent nombre d'experts et d'observateurs à constater l'émergence de pratiques d'«automédiation», et (...) à tenir ce phénomène pour une tendance d'avenir (...), force est de remarquer que le contexte de ces usages nouveaux est celui d'un renforcement tendanciel marqué du recours à des professionnels » (2008, p. 130). L'automédiation désignerait les tentatives des acteurs politiques d'éviter le filtrage des médiateurs traditionnels, les médias. Cette hypothèse pourrait conclure au déclin des médiateurs traditionnels, ce que certains appellent la « désintermédiation » (Dayan et Katz, 1996, p. 231). Or des études ont montré, à des échelles extra locales, qu'il « semble plus approprié d'évoquer l'émergence de nouveaux intermédiaires et une modification des formes de médiation » (Blanchard, 2005, p. 14), et proposent de parler de « réintermédiation ». Ce dernier terme ne paraît pas plus adapté que celui qu'il remplace dans la mesure où il laisse penser qu'une nouvelle médiation viendrait en remplacer une plus ancienne. Or l'inscription de l'analyse dans une temporalité suffisamment longue, liée à une analyse des évolutions de l'espace public, incite à écarter toute idée de rupture. Bien au contraire, le regard sur la médiation permet de déceler autant les transformations et les adaptations, que les survivances de pratiques historiques — plus ou moins anciennes — des acteurs locaux. L'éventualité d'un contournement des médias centre cependant le questionnement sur la légitimité du « message transmis par une voie propre plutôt que par le canal des médias » (Breton, 1995, p. 327) et forme la première hypothèse. Cette dernière se nourrit des discours d'acteurs justifiant le recours au Tic. Dans cette hypothèse, les représentations présentes dans les discours des acteurs de la médiation politique, souvent idéologiquement chargées, fondent les stratégies de légitimation de leurs pratiques. La légitimité des pratiques de communication, en tant que justification et en tant que potentiel d'action, est recherchée dans la référence à des représentations collectives pas, ou peu, formalisées.

L'importance de ce « monde de référence » (Caune *in* Thonon, 2003, p. 12) dans le processus de médiation nous rappelle aussi la nécessité d'analyser ces pratiques et stratégies comme une entreprise de construction ou de pérennisation du rôle de la médiation politique dans l'espace local. Ce désir de maîtrise de la médiation, par les acteurs de la vie politique s'inscrit dans la croyance en ce « pouvoir, fondamental s'il en est, d'exercer un contrôle efficace sur les processus de publicisation, de mettre ensemble, de reproduire à large échelle les référents symboliques de ce qui passe pour le monde commun, de déterminer ce qui doit figurer dans l'ordre de la visibilité médiatisée et ce qui en est exclu » (Voirol, 2005, p. 100). L'importance de cette question de la visibilité est particulièrement sensible en ce qui concerne la chose politique. En effet, le lieu de la visibilité, celui qu'Hannah Arendt nomme « l'espace de l'apparence », « commence à exister dès que des hommes s'assemblent dans le mode de la parole et de l'action ; il précède par conséquent toute constitution formelle du domaine public et des formes de gouvernement, c'est-à-dire des diverses formes sous lesquelles le domaine public peut s'organiser » (Arendt, 2005, p. 259). Cette conception va de pair avec la dialectique de la médiation puisque c'est « l'espace où j'apparais aux autres comme les autres m'apparaissent » (*Ibid.*, p. 258) et que le « processus d'apparition (...) va de pair avec l'existence d'un monde commun, fait de relations entre les acteurs, d'actions et de paroles reliées les unes aux autres » (Voirol, 2005, p. 94). Une seconde hypothèse se dégage, selon laquelle la croyance en ce monde commun, et en son pouvoir, se traduit par des stratégies de mise en visibilité des pratiques de médiations

POLITIQUES, JOURNALISTES ET CITOYENS : DE L'ÉVOLUTION DE LA MÉDIATION POLITIQUE LOCALE

L'analyse des pratiques et des stratégies des acteurs de la médiation politique locale menées pour tester les deux hypothèses se fonde sur l'analyse du corpus d'entretiens. Nous avons interrogé deux responsables politiques qui possèdent un blog : une députée (E1) et un ancien élu de la majorité municipale d'une petite commune de l'agglomération (E2), candidat déclaré au poste de maire. Nous avons aussi rencontré deux auteurs de blogs indépendants (BPI1 & BPI2), qui s'intéressent chacun à leur commune respective. Enfin, nous avons mené des entretiens avec deux journalistes locaux, l'un de la presse quotidienne régionale, le *Dauphiné Libéré* (J1), l'autre de la rédaction locale de France 3 (J2). Les extraits cités sont tirés des retranscriptions intégrales de ces entretiens et sont donc à lire comme ils ont été enregistrés.

L'idéologie de la communication pour légitimer l'extension de la médiation

L'idéologie de la communication est celle qui « fait exister une opposition artificielle entre la *transparence de la médiatisation* et l'*opacité du politique* ». Elle se manifeste « dès lors que celui-ci [le politique] tenterait d'être par lui-même une médiation » (Breton, 1995, p. 329) : c'est le cas de certains BLCP. L'opposition que décrit Philippe Breton s'applique tout particulièrement au discours des journalistes à propos du personnel politique. La référence à cette idéologie apparaît très clairement lorsqu'on demande, à un journaliste de la PQR, l'intérêt que peuvent présenter les blogs d'élus. Il les compare aux communiqués de presse : « c'est de la communication politique. Maintenant c'est à nous en tant que journaliste d'aller analyser ce qu'il y a dedans. » (J1). La référence à la « communication politique » n'est explicitée qu'en opposition à la fonction de médiation du journaliste. La communication politique serait donc associée à cette opacité, qui ne peut-être éclaircie que grâce à l'intervention des professionnels de la médiation. On retrouve cette posture chez l'autre journaliste, qui s'exprime sur les blogs des personnalités politiques : « ce ne sont pas

eux qui tiennent leurs blogs. Donc on est dans un exercice qui n'est pas de l'ordre de la sincérité. » (J2). Ici l'opacité réside dans le manque de sincérité qui provient du fait que les élus ne seraient pas les auteurs de leur blog. Ce regard critique sur les blogs est sensiblement le même à propos des BPI, là encore la fonction du médiateur est mise en avant. Le BPI « n'est pas journaliste », il « donne son opinion, son point de vue, son humeur du moment, voir même parfois engage la conversation avec ses lecteurs. C'est très café du commerce », et ce n'est pas « de l'information vérifiée » (J1). Ce ne sont pas tant ici les stratégies de camouflage ou d'occultation de la réalité qui sont critiquées que l'enchevêtrement de la pensée de l'individu. L'auteur de blog, non professionnel, serait pris dans le fouillis des informations, idéologies et autres humeurs, que seul le journaliste serait à même de démêler pour produire une information. La critique de l'opacité, les pratiques de recherche d'informations des journalistes — l'usage, ou le non-usage, des BLCP— sont donc fortement cadrées par cette idéologie de la communication. Le second journaliste va plus loin puisque le statut (la « carte de presse ») ne constitue plus pour lui un instrument de distinction, entre journaliste et blogueur. La légitimation de la médiation journalistique se construit essentiellement sur la revendication de pratiques spécifique, ce que ce journaliste appelle la « couverture journalistique », qu'il dissocie d'un « point de vue journalistique ». La différence entre les deux se situerait finalement selon lui dans la cohérence du travail de médiation. La spécificité des pratiques constitue ainsi un point central de la légitimation de la médiation journalistique.

Le personnel politique, de son côté, critique la médiation journalistique qui semble remettre en cause son statut. Le candidat à la mairie explique qu'il est « impossible d'accéder au *Dauphiné Libéré* : envoyer un article de fond pour dire qu'on a des idées, cela ne passe pas » (E2). La critique est aussi présente, bien que moins acerbe, chez l'autre élue. Elle regrette le caractère « simpliste » des informations transmises par les médias et se voit contrainte d'admettre la sélection et/ou les déformations de son message. Cette critique de la mauvaise transmission de la parole politique s'appuie sur une conception normative, issue de l'idéologie de la communication, de la « nécessaire » transparence des médiateurs médiatiques. Par ailleurs, le politique se joint à la critique portée par les journalistes sur le thème de l'opacité. La même élue aborde cette question en évoquant l'importance des déplacements et des discussions sur le terrain :

« Je crois beaucoup plus à ça qu'au débat complètement codé pour le journaliste qui est là, et qui note. Tout le monde est en représentation, finalement cela n'a aucun intérêt. » (E1)

La mise en scène de la médiation politique est ici désignée comme source du problème. Le politique s'adapte pourtant en fonction de ce constat :

« ...je m'aperçois que j'ai quand même tous les défauts qu'on reprochait aux élus. On veut en dire trop, on est trop long, on ne résiste pas à la petite phrase. » (E1)

Le fait que les pratiques de médiation du politique ne correspondent pas à la critique idéologique montre que l'objectif de la promotion de ce type de discours réside peut-être plus dans la justification de la volonté de contourner les dispositifs médiatiques. Dans cette optique, les Tic, au même titre que la présence sur le terrain, seraient un outil permettant d'expliquer le politique, et particulièrement les décisions, dans toute sa complexité. Les journalistes et les politiques portent donc une grande attention à la justification de leur participation à la médiation locale. Leur légitimité en tant que médiateur serait écornée par la médiatisation de la vie politique, qui déformerait (ou masquerait) la réalité du discours politique.

Les BPI, nouveaux arrivants dans l'espace public local, n'héritent pas de cette situation. L'idéologie de la communication est pourtant très présente dans leur regard sur le rôle qu'ils donnent à leur production : « dans le monde du web 2.0, (...) toute information déployée par un citoyen est susceptible d'atterrir dans une rédaction. » (BPI1). Ce constat traduit bien l'état d'esprit de ce blogueur : ce serait la médiation technique qui fonde sa légitimité. La technique apparaît aussi dans le discours du second blogueur, dont le blog a pour « but » d'établir un « débat citoyen, démocratique, entre les habitants et la mairie ». La technique serait même déterminante pour le « bon » déroulement du débat public :

« Je ne vois pas d'autres outils, au niveau de la toile, qui puisse faire ce genre de chose. Un site internet est une vitrine, on met des infos, les gens adhèrent ou pas mais on ne le sait jamais. Un forum, ça tourne vite à la foire d'empoigne (...). Le blog est beaucoup plus adapté car il y a une modération. » (BPI2)

Le bon déroulement du débat dépendrait fortement, si ce n'est exclusivement, des choix techniques. Cette posture est aussi évoquée à propos de la modération des prises de parole des internautes sur le blog. Le blogueur y reviendra à plusieurs reprises, insistant sur le nécessaire contrôle de cette parole. Le travail de médiateur, au sens de filtre, constitue un élément central de sa pratique. Il est peut-être, pour lui, une des clefs de son maintien au sein des procès de médiation. Nous devons compléter ce constat par les conclusions d'auteurs qui ont travaillé sur la mise en place d'outils électroniques de discussion ou de participation. L'importance de « l'encadrement politique, technique, éditorial, fonctionnel » montre qu'à travers la mise en place de ces outils il ne s'agit pas « d'une franche tentative pour remédier à l'incivisme électoral » (Loiseau et Wojcik, 2004, p. 220). Le travail de contrôle des blogueurs ne peut donc être considéré comme une tentative de construction d'un débat public. Ce travail de filtrage des propos semble par contre indispensable au blogueur pour défendre sa légitimité vis-à-vis du pouvoir politique et de ses lecteurs :

« Je dois être un des rares habitants de Saint-Egrève à pouvoir aller dans les bureaux de la mairie, (...) sans aucun problème. Je ne passe plus par l'accueil (...). Si elle [le maire] n'avait pas compris que nous sommes un relais de la parole des habitants, on n'aurait pas toutes les facilités qu'on a (...). Ça, c'est très important, mais les habitants le savent. » (BPI2)

Les relations entre ces trois catégories d'acteurs (blogueurs indépendants, personnel politique et journalistes) subissent à la fois des mouvements d'attirances et de répulsions, issus de la perception qu'ils ont de l'opacité du discours politique, de la transparence du filtre médiatique et de leur propre rôle de médiation. Leurs pratiques sont marquées par une recherche constante de légitimité dans laquelle la communication, en tant que base idéologique des pratiques, est érigée en valeur centrale. L'espace public local n'est donc pas tant marqué par l'apparition ou la disparition d'acteurs de la médiation, que par l'évolution des stratégies de recherche de légitimité. Alors que les médiateurs ont longtemps appuyé leur légitimité sur un statut social (notable, journaliste... statuts dont il ne faut cependant pas sous-estimer l'importance, voir notamment à ce sujet Grémion, 1976 et Mabileau, 1995), ils la recherchent désormais aussi dans la mise en œuvre de ce qui leur apparaît comme une valeur commune : la « nécessaire » maîtrise de la médiation.

Les luttes pour la visibilité

La seconde hypothèse prolonge la précédente, puisqu'elle considère la maîtrise de la visibilité comme un élément central des stratégies des acteurs de la médiation locale. La notion de visibilité se définit comme « une relation entre une portion du monde perçue

par un médiateur, objectivée dans des supports (textes, sons, images fixes ou mouvantes), et expérimentée par un sujet à partir de son regard propre, inscrit dans son univers moral-pratique » (Voirol, 2005, p. 98). Cette définition rappelle le schéma ternaire de la médiation que propose Antoine Hennion (1993, p. 260) à travers sa lecture du concept de *totémisation* d'Emile Durkheim (2003). La visibilité, telle un *totem*, est à l'origine de « luttes pour la visibilité ». Il s'agit de « cette dimension spécifique de l'agir qui, partant d'un vécu de l'invisibilité ou de la dépréciation symbolique, déploie des procédés pratiques, techniques et communicationnels pour se manifester sur une scène publique et faire reconnaître des pratiques ou des orientations politiques » (Voirol, 2005, p. 108). Ces stratégies d'acteurs sociaux individuels ou collectifs, se constatent aussi dans le cadre de la médiation politique locale. Le blog est un outil qui s'inscrit pour le personnel politique dans une volonté de construire cette mise en visibilité. Cela se ressent très fortement chez ceux qui vivent, ou ont vécu, cette invisibilité à laquelle fait référence Olivier Voirol. C'est le cas de ce candidat à l'élection qui évoque les possibilités offertes par les Tic :

« Ces nouveaux outils donnent des moyens supplémentaires, par rapport au maire en place qui ne croit pas à ce système là (...). Alors ce n'est pas pour autant que cela fait gagner les élections. Mais aujourd'hui sans ça, je n'existerais pas. On me verrait dans deux ou trois manifs de temps en temps... » (E2)

Sous une autre forme, la députée que nous avons interrogée voit dans la technique, comme dans l'ensemble de ses pratiques de communication, un moyen — qui est pour elle un impératif— d'expliquer son rôle :

« ...j'essaye d'expliquer. Moi j'ai été prof, on ne se refait pas(...). Je crois qu'il faut faire beaucoup de pédagogie » (E1)

L'auteur de ce blog regrette le manque de connaissance de la fonction de député. Elle témoigne à plusieurs reprises d'une volonté d'afficher sa pratique politique sur la scène publique. C'est pour elle une des conditions de la capacité du politique à jouer son rôle de décideur.

Les journalistes locaux portent eux aussi l'ambition de la mise en visibilité, non pas tant de leurs pratiques que de celles des hommes et des femmes politiques. Cela peut se traduire par le nécessaire travail de décryptage qu'implique, selon eux (J1), leur fonction, et notamment celui du contenu des BLCP. Mais les journalistes locaux ont aussi conscience de l'importance qu'accordent les personnalités politiques à leur mise en visibilité. Questionné sur son rapport au politique, le journaliste de télévision locale explique :

« Pour les politiques, l'indépendance des journalistes est compliquée à vivre. Mais ils ont besoin de passer, de vivre, d'exister à l'antenne. » (J2)

Et ce même journaliste de regretter les pratiques d'un autre important média local, qu'il qualifie de « légitimiste » :

« C'est-à-dire que dès qu'un élu est élu, il a voix au chapitre. C'est dit de façon un peu caricaturale (...), ce n'est pas uniquement comme ça, heureusement, parce qu'il y a des journalistes qui bataillent à l'intérieur. Mais je pense que de la part de la rédaction en chef, des responsables (...), ce côté-là est évident. » (J2)

Le journaliste pointe là ce qu'il considère comme une des limites de ces luttes pour la visibilité. Elles ne s'apparentent d'ailleurs pas systématiquement à des luttes, en tant que telles, entre différents acteurs de la médiation : certains « bataillent » alors que d'autres s'associent. Bien que ces journalistes revendiquent la mise en visibilité comme un des éléments de leur rôle, ils ont conscience d'être pris dans le jeu de ces luttes.

Pour les blogueurs indépendants, la visibilité présente deux avantages, sous la forme d'une double performativité de la parole produite par le blog. La première concerne la possibilité, qu'offrirait ce dispositif, de mettre ou de maintenir la parole politique en visibilité, sur le thème du « t'as dis ça mais tu ne le fais pas » (BPI2). Il s'agit en quelque sorte d'un contrôle que permettrait le blog sur la parole politique. La deuxième performativité est celle de la parole produite par le blogueur lui-même. Exemple avec un panneau publicitaire mal placé : « j'ai fait un article, deux jours après, le panneau avait sauté, [alors qu'] il était tout neuf » (BPI2). La mise en visibilité de la parole du médiateur serait donc à l'origine de changements effectifs, concrets. Cette remarque rejoint l'idée de Jean Davallon selon laquelle la médiation serait liée à une « transformation de la situation » (2003, p. 43).

Pour les journalistes comme pour le personnel politique et les blogueurs indépendants, les stratégies de maîtrise de la visibilité marquent l'ensemble de leurs pratiques de médiations. Elles constituent un enjeu fondamental pour ces acteurs de la médiation politique locale. Olivier Voirol arrive à cette même conclusion lorsqu'il estime qu'« il y a une forme de mépris extrême qui passe par le silence et l'invisibilité dans l'espace d'apparition publique » (2005, p. 118). La confrontation de nos deux hypothèses nous incite plutôt à penser que cette dépréciation de l'invisibilité, corrélative d'une valorisation de la visibilité, est liée à la place de l'idéologie de la communication, elle-même renforcée par la recherche de nouvelles formes de légitimité des acteurs. La participation à la médiation politique locale ne constitue donc pas tant une simple recherche de visibilité, qu'une aspiration au contrôle de l'accès des acteurs à l'espace public. Cette volonté s'inspire de l'idéologie de la communication, qui semble forger leur conviction selon laquelle cette maîtrise est un garant du maintien ou du renforcement de leur capacité de participer à la vie publique et politique.

CONCLUSION

La médiation et ses processus communicationnels sont des phénomènes complexes dont il est difficile de distinguer les éléments. Les trois acceptions de cette notion confrontent les différents statuts qu'on lui confère. Pratique sociale, elle reflète la diversité des acteurs et des pratiques qui participent à la constitution du lien entre individus et collectifs. Conceptualisation théorique, elle offre un instrument de pensée de la production de sens et des représentations sociales. Concept opératoire pour les sciences, elle permet d'interroger des champs du corps social en décrivant les évolutions de leurs pratiques communicationnelles. Cette triple conception, appliquée à la communication politique locale, construit un cadre d'analyse qui évite les pièges du déterminisme technique et du média-centrisme. Elle compose l'objet scientifique qui permet d'interroger la place des Tic en liant un objet technique, le blog, à un objet de recherche, la médiation politique locale. L'approche communicationnelle de ces objets, inscrite dans le temps long, permet d'émettre des hypothèses qui dépassent le stade de l'observation et témoignent des évolutions de l'espace public local. La force de la médiatisation tend à en occulter certaines réalités et pourrait laisser penser qu'elle remplace la médiation. Force est de constater que ce n'est pas le cas. Les acteurs qui, historiquement, participent à cette médiation, adaptent leurs pratiques pour construire ou pérenniser leur légitimité dans ce rôle. De nouveaux acteurs recherchent aussi désormais cette légitimité, notamment par leur maîtrise de la médiation technique. Ces pratiques s'inscrivent dans des stratégies visant à contrôler la visibilité des acteurs. Cette maîtrise de l'accès à l'espace public constitue selon eux un enjeu vital, dont dépendraient leur statut et leur avenir en tant que médiateurs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arendt, Hannah (2005), *Conditions de l'homme moderne*, Paris : Calmann-Lévy, 1^{ère} édition : 1958.
- Beaud, Paul (1985), *Médias, médiations et médiateurs dans la société industrielle*, Thèse en vue de l'obtention du Doctorat d'Etat es Lettres et Sciences Humaines (Sciences de l'information), sous la direction de Bernard Miège, Université Grenoble III.
- Bernier, Marc-François et Romeyer Hélène (2006), « France 2 et Radio-Canada : deux conceptions de la médiation », [en ligne] http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2005/Romeyer-Bernier/be-ro.pdf, page consultée le 2 février 2010
- Blanchard, Gersende (2005), « Usages et enjeux de l'usage de l'Internet par les partis politiques français. Les modalités de rencontre de la parole citoyenne et du parti », *Démocratie et dispositifs électroniques : regards sur la décision, la délibération et le militantisme*, Actes du colloque international DEL-CNRS, [en ligne] <http://loiseaugerard.free.fr/DELcolloque/DEL.%20d%E9lib%E9ration/DEL%2012.%20Blanchard.pdf>, page consultée le 20 février 2010.
- Breton, Philippe (1995), « Médias, médiation, démocratie. Pour une épistémologie critique des sciences de la communication politique », *Hermès*, n°17-18, p. 321-334.
- Bonaccorsi, Julie et Julliard, Virginie (2009), « Dispositifs de communication numériques et nouvelles formes de médiation du politique. Le cas du site web d'Idéal-Eu », *Réseau Démocratie Électronique* [en ligne] http://certop.fr/DEL/IMG/pdf_Mediation_VJulliard-2.pdf, page consultée le 2 février 2010.
- Caune, Jean (1999a), « La médiation culturelle : une construction du lien social », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, [en ligne] http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2000/Caune/Caune.pdf, page consultée le 18 janvier 2010.
- Caune, Jean (1999b), *Pour une éthique de la médiation. Le sens des pratiques culturelles*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Davallon, Jean (2003), « La médiation : la communication en procès ? », *Médiation et information*, n°19, p. 37-59.
- Davallon, Jean (2004), « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », *Hermès*, n°38, p. 30-37.
- Dayan, Daniel et Katz, Elihu (1996), *La télévision cérémonielle*, Paris : Presses universitaires de France.
- Dufrêne, Bernadette et Gellereau, Michèle (2003), « Qui sont les médiateurs culturels ? Statuts, rôles et constructions d'images », *Médiation et information*, n°19, p. 163-175
- Durkheim, Emile (2003), *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, Paris : Presses Universitaires de France, 1^{ère} édition : 1912.
- Gellereau, Michèle (2006), « Pratiques culturelles et médiation » (p. 27-42), in Olivesi, Stéphane (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Objets, savoirs, discipline*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Greffet, Fabienne (2005), « Politics as usual. Les blogs politiques français en 2005 », *Démocratie et dispositifs électroniques : regards sur la décision, la délibération et le militantisme*, Actes du colloque international DEL-CNRS, [en ligne]

<http://loiseaugerard.free.fr/DELcolloque/DEL,%20militantisme/DEL%2012,%20Greffet,%20blogs.pdf>, page consultée le 20 février 2010.

Grémion, Pierre (1976), *Le pouvoir périphérique : bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris : Seuil.

Hennion, Antoine (1993), « De l'étude des médias à l'analyse de la médiation : esquisse d'une problématique » (p. 687-697), in Bougnoux, Daniel (dir.), *Sciences de l'information et de la communication. Textes essentiels*, Paris : Larousse, 1993.

Jouët, Josiane (1993), « Pratiques de communication et figures de la médiation », *Réseaux*, n°60, p. 99-120.

Jouët, Josiane (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, n°100. p. 487-521.

Lamizet, Bernard (1998), *La médiation politique*, Paris : L'Harmattan.

Le Cam, Florence (2003), « Les carnets (*weblogs*), une piste pour l'expression citoyenne locale ? », Deuxième Workshop de Marsouin, ENST Bretagne, Brest, [en ligne] http://www.marsouin.org/IMG/pdf/FLC_S2C3_norm.pdf, page consultée le 2 octobre 2008.

Lefebvre, Rémi et Nonjon, Magalie (2003), « La démocratie locale en France. Ressorts et usages », *Sciences de la société*, n° 60, p. 9-28

Loiseau, Gérard et Wojcik, Stéphanie (2004), « La démocratie électronique municipale ou la captation contrariée », in Cochoy, Franck (dir.), *La captation des publics*, Toulouse, France : Presses Universitaires du Mirail.

Mabileau, Albert (1995), *Le système local en France*, Paris : Montchrestien.

Miège, Bernard (2008), « Médias, médiations et médiateurs, continuités et mutations », *Réseaux* 2008/2, n°148-149, p. 117-146.

Monnoyer-Smith, Laurence (2007), *Les voies de l'expression citoyenne dans les sociétés modernes. Formes et contraintes des dispositifs du débat public*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de Robert Boure, Université de Technologie de Compiègne.

Neveu, Erik (2009), *Sociologie du journalisme*, Paris : La Découverte.

Peraya, Daniel (1999), « Médiation et médiatisation : le campus virtuel », *Hermès*, n°25, p. 153-167.

Thonon, Marie (2003), « Entretiens avec Jean Caune, Bernard Darras et Antoine Hennion » *Médiation et information*, n°19, p. 7-34

Vedel, Thierry (2003), « L'internet comme vecteur d'une nouvelle citoyenneté : espoirs et réalités », *Cahiers français*, n°316, p. 82-87.

Voirol, Olivier (2005), « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », *Réseaux* 2005/1, n°129-130, p. 89-121.

Voirol, Olivier (2008), « Médias, médiations et théorie critique. Question et actualités d'un projet sociologique », *Réseaux* 2008/2, n°148-149, p. 47-78

Wojcik, Stéphanie (2005), *Délibération électronique et démocratie locale. Le cas des forums municipaux des régions Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées*, Thèse pour le Doctorat

de Science Politique, sous la direction de Serge Albouy, Université des Sciences Sociales de Toulouse-Toulouse I.

Wojcik, Stéphanie (2008), « Penser les médiations des débats en ligne : apports croisés des SIC et de la science politique », communication présentée lors du 16^{ème} Congrès de la SFSIC, [en ligne] http://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article135, page consultée le 28 juin 2010.